

Le destin tragique du prince Nagaya accusé de crime d'État et de magie noire

Alexandre GRAS

Durant le premier tiers du VIII^e siècle, alors que la famille impériale, représentée par les nombreux princes impériaux fils de l'empereur Tenmu 天武天皇 (631-686), tentait de s'assurer la préminence à la cour¹⁾, les Fujiwara gagnaient en influence jusqu'à lui disputer peu à peu la suprématie : ainsi, par exemple, Fujiwara no Fuhito 藤原不比等 (659-720) avait pu marier une de ses filles à l'empereur Monmu 文武天皇 (683-707), ce qui destinait son petit-fils à régner. Les quatre fils de Fuhito, à sa mort en 720, pouvaient espérer aussi dominer un jour le conseil des hauts dignitaires. Ils s'y préparèrent en permettant l'élévation au titre d'impératrice de leur sœur, Kōmyō, mais surtout en parvenant à se débarrasser en 729 d'un petit-fils de l'empereur Tenmu, le prince Nagaya, Nagaya ō 長屋王 (?-729)²⁾. Accusé de crime d'état et de magie noire, Nagaya aurait été contraint au suicide, alors qu'il était alors le seul représentant sérieux de la partie adverse aux Fujiwara, composée des membres de la famille impériale et des autres clans. Quelles étaient les rivalités qui existaient alors à la cour ? Comment fut organisée la machination qui entraîna sa chute ? Dans quelle mesure cette élimination injuste et tragique met aussi en valeur l'existence de certaines craintes et de certaines croyances, notamment dans les esprits courroucés et vengeurs appelés *onryō* 怨霊 ou *goryō* 御霊 ?

1- Qui était le prince Nagaya ?

Le prince Nagaya était un personnage de haut rang et très proche du clan impérial. Sa mère était la princesse Minabe 御名部皇女 (660 ?- ?), une sœur de l'empereur Tenchi 天智天皇 (626-772). Son père, quant à lui, était le prince Takechi 高市皇子 (654 ?-696), fils aîné du prince héritier Ōama 大海人皇子³⁾ (631-686). Nommé ministre des Affaires suprêmes, *daijō daijin* 太政大臣, lorsque que Jitō accéda au trône en 686, Takechi était le troisième personnage de l'État après l'empereur et

1) Le futur empereur Shōmu 聖武天皇 (699-756), attendit jusqu'en 724 pour accéder au trône et, entre la mort de son père, l'empereur Monmu 文武天皇 (683-707), en 707 et son intronisation, sa grand-mère puis sa tante, Genmei 元明天皇 (661-722) puis Genjō 元正天皇 (680-748), ont régné successivement. De sorte que, jusqu'en 724, les souverains furent, soit de tous jeunes hommes, soit des femmes nommées pour assurer la transition. (Francine HÉRAIL, *Histoire du Japon des origines à la fin Meiji*, Paris, POF, 1986, p.98-99.)

2) Deux dates de naissance sont envisagées pour le prince Nagaya, 676 ou 684 (cette deuxième date est donnée par le *Kugyō bunin* 公卿補人. Cependant, si on se fonde sur la première anthologie de poésie chinoise compilée au Japon en 751, le *Kaifūsō* 懷風藻 (*Belles œuvres mémorables*, achevé en 751), qui cite trois poèmes chinois de Nagaya, on peut retenir l'année 676 car elle est donnée dans le *Kaifūsō* qui, comme on le sait, indique après chaque poème, l'année et l'âge de l'auteur à sa mort.

le prince héritier⁴⁾. Sa mort soudaine en 696, dans sa 43^e année, a fait soupçonner un assassinat.

Plusieurs documents témoignent du rang important de Nagaya. Il y a par exemple la désignation « Son Altesse le prince Nagaya », *nagaya tenga* 長屋殿下⁵⁾, dans la plus ancienne copie subsistante du *Sutra du lotus* datée de 712, qui fut semble-t-il réalisée à la mémoire de l'empereur Monmu⁶⁾. Le *Shokunihongi* 続日本紀 (*Suite au Nihonshoki*, compilé entre 760 et 796) indique, quant à lui, qu'en 715 [Reiki 1/2/25], hommes et femmes de la lignée de la princesse Kibi 吉備内親王 (?-729), l'épouse principale de Nagaya, étaient dorénavant officiellement reconnus comme faisant partie du clan impérial. Ses liens matrimoniaux avaient pu le rapprocher ainsi davantage du pouvoir. En 718, Nagaya était devenu grand conseiller, *dainagon* 大納言, sans avoir été second conseiller, *chūnagon* 中納言. En 721, à la mort de Fuhito, il avait été promu ministre de droite, ce qui lui donnait le contrôle du Ministère des Affaires suprêmes.

En outre, parmi les quelque trente mille tablettes épigraphes déterrées entre 1988 et 1989 sur le site de l'ancienne résidence de Nagaya au sud-est du palais à Nara, et parmi celles qui ont permis d'identifier ces lieux, l'une est nommément adressée à *Nagaya shinnō* 長屋親王, laissant supposer qu'il a effectivement pu être (considéré comme) prince héritier (*shinnō*) à l'époque dont datent les inscriptions⁷⁾, puisque l'on sait par les codes que seul le prince héritier bénéficiait de cette appellation. De ce fait, sa désignation au rang de prince *ō* dans le *Shokunihongi* serait celle à retenir comme étant vraisemblablement correcte.

3) Takechi s'était illustré en 672 aux côtés de son père, le futur empereur Tenmu, lors des troubles dits de « l'année Jinshin », *jinshin no ran* 壬申の乱, au cours desquels il avait conduit les armées à la victoire. En fait, cette guerre de succession avait éclaté à la mort de l'empereur Tenchi, alors que son fils, le prince Ōtomo 大友皇子 (648-672), était monté sur le trône. Ōama appuyé par les grandes familles de l'est écrasa les forces du prince Ōtomo, qui se suicida et dont la tête fut apportée à Ōama. Ce dernier devint ensuite l'empereur Tenmu. C'est sous son règne, puis sous celui de son épouse l'impératrice Jitō 持統天皇 (643-703), fille de l'empereur Tenchi, que tout fut fait pour renforcer la légitimité de leur lignée, et que les institutions dites des Codes furent mises progressivement en place.

4) Takechi, pourtant fils de l'empereur Tenmu ne pouvait pas prétendre au trône du fait que sa mère, Amako no hiratsume 尼子娘, était la fille d'un noble de province du nord de Kyūshū et n'était donc pas née dans le clan impérial.

5) Selon les prescriptions des Codes, le titre « Son Altesse », *tenga* 殿下 soit mot-à-mot « au pied du pavillon », est donné par les inférieurs aux impératrices ainsi qu'au prince héritier, car les inférieurs, n'osant pas s'adresser directement à de si hauts personnages, auraient fait passer leurs communications par un intermédiaire placé au pied d'un pavillon. L'expression, servant à qualifier un mode de communication, aurait été ensuite utilisée comme terme honorifique, servant à désigner de hauts personnages de la famille directe et indirecte de l'empereur. De plus, juste après la mort de l'impératrice Jitō, on aurait fait de Nagaya le deuxième prince le plus important après le prince héritier en titre, Kusakabe 草壁皇子 (662-689), l'un des fils de Tenmu, en lui donnant le titre de *nochi no miko no mikoto* 後皇太尊, ce qui reviendrait au titre de deuxième prince héritier.

6) Il subsiste 220 rouleaux de cette copie du *Maha prajñāparamita sutra* plus connue sous le nom du « *sūtra du vœu du prince Nagaya* », *Nagaya ō gankyō* 長屋王願經.

7) Notons que le *Nihon ryōiki* 日本靈異記 (*Relation des choses miraculeuses et étranges du Japon*, 中・第1) est le seul texte à attribuer à Nagaya les titres de prince héritier, *shinnō* 親王, et de ministre des affaires suprêmes, alors que le *Shokunihongi* 続日本紀 (*Suites aux Chroniques du Japon*), le *Konjaku monogatari* 今昔物語 (*Histoire qui sont maintenant du passé*, 第20卷・27) et le *Kaifūsō* ne lui donnent que le titre de prince, *ō* 王, et de ministre de gauche.

2- Sur la rigueur et le grand train de vie du prince Nagaya

D'après le *Shokunihongi*, le prince Nagaya, juste après avoir été nommé ministre de gauche en 724 s'était, en tant que représentant du conseil, opposé à l'attribution par l'empereur Shōmu d'un titre contraire aux réglemens des codes à sa mère la dame Fujiwara no Miyako 藤原宮子 (?-754), veuve de l'empereur Monmu et fille aînée de Fuhito. Rappelant les réglemens des codes, Nagaya avait contraint l'empereur et les Fujiwara à rectifier cette appellation⁸⁾. Il est difficile de savoir si cet incident eut réellement une influence, même infime, sur le sort funeste réservé plus tard au prince Nagaya ; mais il révèle, en tout cas, que des rivalités existaient bien entre les grands personnages et que certains devaient même en être irrités : trop de « bureaucratie » pouvait gêner certaines ambitions.

L'empereur Shōmu, quant à lui, fut marié à la princesse Asukabe 安壁内親王 (701-760), sœur cadette de sa propre mère et autre fille de Fujiwara no Fuhito. Et, bien qu'elle fût princesse Fujiwara et donc née en dehors du clan impérial, Asukabe allait recevoir le titre d'impératrice régnante (*tennō*) et accéder à cette fonction sous le nom de Kōmyō 光明天皇 en 729. Trois ans auparavant, en 727, la même épouse impériale Kōmyō, probablement pour assurer les grandes responsabilités futures qu'elle souhaitait pour son tout jeune fils, le prince Motoi 基王 (727/11/20-728/10/24), fit donner à ce dernier, un mois à peine après sa naissance, le rang de prince héritier en titre (*shinnō*) [Jinki 4/11/2]. Mais, il mourut de maladie l'année suivante. Ce décès contraria d'autant plus les desseins de Kōmyō qu'une autre épouse de l'empereur Shōmu donna naissance la même année au prince Asaka 安積親王 (728-744) ; celui-ci aurait pu certes prétendre un jour au trône mais il s'avéra qu'il ne parvint jamais à un rôle important. Kōmyō, en revanche, fut élevée au rang d'impératrice. Et sa fille, la princesse Abe 阿倍内親王 (718-770), deviendra impératrice à son tour en 749, sous le nom de Kōken 孝謙天皇.

Nagaya, quant à lui, était, semble-t-il, un fervent bouddhiste⁹⁾, mais il est fort probable que ses nombreux rappels à l'ordre, recensés dans le *Shokunihongi*, comme ceux de 722 qui interdisaient aux moines et aux nonnes de vivre comme des laïcs, aient entraîné le mécontentement et l'amertume de certains religieux¹⁰⁾. En outre, il avait dû aussi se faire des ennemis parmi les fonctionnaires de la cour et ceux des administrations provinciales.

8) Le 4^e jour de la deuxième lune [Jinki 1/2/4], l'empereur Shōmu monta sur le trône. Deux jours après, il attribua le titre d'*ōkisaki* 大夫人, c'est-à-dire épouse principale de l'empereur ou impératrice, à sa mère Fujiwara no Miyako, qui était l'épouse impériale veuve de l'empereur Monmu, mort en 707. Peu après [Jinki 1/3/22], le prince Nagaya, fort de ses fonctions de ministre de gauche, rappela qu'on devait l'appeler *kōdai bunin* 皇太夫人 (épouse impériale, mère — encore en vie — de l'empereur) à l'écrit, et lui dire *ōmi oya* 大御祖 quand on lui parlait.

9) On raconte notamment que lorsque le gouvernement du Japon, ayant décidé de reprendre les ambassades avec la Chine des Tang en 732, envoya les religieux Yōei 榮叡 et Fushō 普照 pour inviter le religieux bouddhiste chinois Ganjin (ch. Jianzhen) 鑑真 (688-763), ce dernier aurait notamment loué la ferveur de Nagaya. Par contre, il semble que le prince Nagaya ait été mal vu des bouddhistes japonais comme, par exemple, le moine Dōji 道慈 (?-744), qui aurait refusé l'invitation à un banquet chez Nagaya qu'il trouvait insupportable, car il faisait, semble-t-il, trop parade de son luxe et de ses connaissances sur le confucianisme.

10) En 722 [Wadō 6/7/10], le *Shokunihongi* fait état notamment d'une injonction aux moines et aux nonnes de vivre dans le calme des quartiers des monastères, comme par exemple au Yakushi-ji 薬師寺, rappelant ainsi que certains se trouvaient là où ils ne devaient pas être.

puisqu'il, dans un décret de 727 [Jinki 4/2/22] transposant un décret impérial, il ordonnait aux envoyés de l'assemblée impériale de contrôler les fonctionnaires et les administrateurs de districts, de leur décerner un avancement lorsqu'ils étaient honnêtes et justes, et au contraire de les sanctionner quand ils avaient une conduite arbitraire ou fautive, ou bien lorsqu'ils étaient avides, négligents ou prévaricateurs dans les affaires publiques.

Enfin, les fouilles sur le site de l'ancienne résidence de Nagaya à la capitale ont révélé non seulement que l'étendue réelle de la résidence princière avec ses dépendances et ses ateliers artisanaux couvrait au total plus de six hectares cloturés, mais aussi que, d'après de nombreuses planchettes épigraphes retrouvées sur place et datées entre 710 et 717, les résidents auraient mené un train de vie confortable voire fastueux¹¹⁾. En effet, certaines de ces planchettes renseignent la quantité des rations distribuées et sur la variété des produits consommés qui provenaient régulièrement de plus de 37 provinces¹²⁾.

Pour conclure, on comprend d'autant mieux comment les honneurs, les richesses, l'influence grandissante dans les affaires du pouvoir et trop de « bureaucratie » ne pouvaient tout logiquement entraîner que jalousies et rancœurs ; et ne faire finalement de Nagaya que la victime potentielle d'une machination destinée à le supprimer lui et ses descendants directs, afin de donner ainsi de plus amples libertés à l'empereur Shōmu et aux Fujiwara.

3- La machination et les accusations

Cinq lunes après la disparition brutale du tout jeune prince héritier en titre Motoi, des individus probablement jaloux de Nagaya le dénoncèrent en 729 à l'empereur, l'accusant de crime d'État et insinuant qu'il voulait s'emparer du trône, mais aussi qu'il avait appris en secret des pratiques taoïstes de magie noire, *sadō* (*ch. zuo-dao*) 左道¹³⁾ [Tenpyō 1/2/10]. On peut certes imaginer que Nagaya, érudit et grand connaisseur des textes chinois, avait pu étudier des ouvrages sur les pratiques magiques, en particulier sur des rites prohibés dont le but aurait été de nuire délibérément à ses rivaux en leur causant de grands malheurs ; mais force est de constater que faire de lui un coupable arrangeait bien les Fujiwara. D'ailleurs, la rumeur lui attribua(it) aussi la responsabilité de la mort trop inattendue et inexplicable du prince héritier Motoi, sur qui la dame Fujiwara, devenue l'impératrice Kōmyō, fondait tous ses espoirs et toutes ses ambitions.

11) Grand amateur de littérature, le prince Nagaya aurait souvent réuni des lettrés dans sa résidence de Saho 佐保. Outre ses cinq poèmes japonais (I -75, III -268, III -300 & 301, VIII -1517), inclus dans le *Man'yōshū* 万葉集 (*Recueil des dix mille feuilles*, la première anthologie de poésie japonaise datée des environs de 760, contenant 4516 poèmes du IV^e au VIII^e siècle), on lui connaît trois poèmes chinois insérés dans l'anthologie *Kaifūsō*, dont les poèmes révèlent qu'il y aurait eu aussi de grands banquets organisés à la résidence de Nagaya, notamment en l'honneur d'émissaires du royaume de Shiragi.

12) Par exemple, les chinchards (jp. *aji*) salés proviennent de la province de Settsu, la bonite d'Izu, la daurade de Kii et de Sanuki, les *plecoglossus altivelis* (jp. *ayu*) de Mino, le sel de Suwa et de Wakasa, les *trapa japonica* (jp. *hishi no mi*) de Musashi, les marrons d'Echizen, les sangliers de Awa, etc. Une tablette indique aussi le traitement en nature, du riz, octroyé aux personnes ayant convoyé jusqu'à la résidence princière une sorte de lait « condensé » ; une autre révèle que du riz blanc, une richesse pour l'époque, était donné aux chiennes ayant eu une portée. (MORI Kimiyuki 森公章, *Nagayaōke mokkan no kisoteki kenkyū* 『長屋王家木簡の基礎的研究』 (*Études de base sur les tablettes épigraphes de la résidence du prince Nagaya*), Tōkyō, Hanawa shobō 塙書房, 1968, p.90-91, 152-154.)

À la suite des graves accusations portées contre Nagaya, la réaction de l'empereur Shōmu fut immédiate. La nuit même de la dénonciation, Fujiwara no Umakai 藤原宇合¹⁴, accompagné d'hommes armés de la garde des portes, fut envoyé cerner la résidence princière et firent subir au prince un interrogatoire¹⁵. Le *Shokunihongi* rapporte le suicide collectif, dès le lendemain, de la maison princière, à savoir de Nagaya, de son épouse la princesse Kibi, de leurs quatre fils ainsi que des membres de leur entourage¹⁶ [Tenpyō 1/2/12]. Ce suicide est présenté sous la forme d'un ordre officiel, d'une exécution encouragée, autant dire forcée. Or, d'après l'article 7 du chapitre des codes relatifs aux prisons, il était interdit aux personnes du 5^e rang ou d'un rang supérieur, de se suicider chez elles lorsqu'elles étaient accusées de complot ou de trahison contre l'État. Par conséquent, on peut émettre deux hypothèses : soit que l'empereur influencé par les Fujiwara aurait donné une permission exceptionnelle pour ce suicide, soit que Umakai et ses hommes armés les y auraient vraiment contraints.

Concernant la mort de Nagaya, la version officielle va totalement à l'encontre des trois anecdotes qui reprennent cette histoire tragique, anecdotes que l'on trouve dans deux textes compilés au début de l'époque de Heian, le *Nihon ryōiki* 日本靈異記 et le *Konjaku monogatari* 今昔物語, et plus tard dans le *Fusōryakki* 扶桑略記 (*Chroniques abrégées du pays de Fusō*, compilées par le moine Kōen au début du XI^e siècle). En effet, d'après ces sources, Nagaya, comprenant que tout était perdu et qu'on voulait sa perte, aurait préféré se donner lui-même la mort plutôt que d'avoir à subir ce châtement de la main de quelqu'un d'autre. Il aurait donc fait administrer du poison à ses enfants et, après les avoir tous étranglés, se serait empoisonné à son tour.

4- L'inhumation

Le lendemain de leur suicide Nagaya et son épouse furent enterrés, sur ordre impérial, dans

13) Dans la pensée et les textes confucéens chinois, dont on connaît l'influence sur le Japon ancien, la droite est considérée comme le symbole de la normalité et de la rectitude morales. Pratiquer ainsi la « voie de gauche » indique mot pour mot la déviance même des actes et de celui qui les pratique. Autrement dit, du point de vue des rédacteurs des chroniques historiques et des mentalités de la classe dirigeante du VIII^e siècle, recourir à la magie noire est forcément un acte malveillant, soit directement contre l'empereur soit pour déstabiliser le pouvoir. Il s'agit bien d'un crime de lèse-majesté qui justifie la peine capitale.

Accuser ses rivaux ou ses rivales de pratiques magiques prohibées, autant dire de magie noire, est une pratique qui est mentionnée de manière récurrente, par exemple dans les *Chroniques historiques nationales*. Il semble que c'était l'un des moyens courants de se débarrasser de ses ennemis à la cour. On pensait que la plupart des personnages éliminés de cette façon devenaient après leur mort des esprits colériques, *onryō* 怨霊, pour exercer ainsi leur vengeance, non seulement sur les hauts dirigeants qui les avaient fait périr, mais aussi sur le peuple et sur le Japon qu'ils gouvernaient.

14) Fujiwara no Umakai (694-737) fut maître de cérémonies à la cour avec le titre de *shikibukyo* 式部卿. Il était le troisième fils de Fujiwara no Fuhito. Umakai fut le fondateur de la branche Shikike 式家 de cette famille. Cependant, comme ses trois frères, il mourut de la petite vérole en 737 [Tenpyō 9/8/5]. Leur mort, causée par une grande épidémie, semble avoir été considérée comme une sorte de « sanction divine », *tatari* 祟, infligée par l'esprit courroucé de Nagaya.

15) La plupart des chercheurs japonais s'accordent à penser qu'on lui a fait reconnaître des crimes, donc qu'on lui a fait avouer des actions qu'il n'avait pas commises.

16) Le fait que la fille de Fujiwara no Fuhito, qui était une autre épouse de Nagaya, ait échappé à ce sort, n'est bien sûr pas fortuit.

les monts d'Ikoma, une petite chaîne de montagnes à 30 km à l'Ouest de l'actuelle Nara [Tenpyō 1/2/13]¹⁷⁾. La version officielle reproduite dans le *Shokunihongi* rapporte, à ce sujet, un propos de l'empereur Shōmu : la princesse Kibi était la fille cadette du prince Kusakabe et de la dame Minabe no Himemiko 御名部皇女 (660 ? - ?)¹⁸⁾ ; de ce fait, n'étant pour rien et n'ayant commis aucun crime, elle méritait des funérailles dignes de son rang mais sans flûte ni tambour ; à l'inverse, Nagaya, pourtant petit-fils de l'empereur Tenmu et prince, ne méritait que de « viles (*iyashi* 醜し) » funérailles, puisqu'il avait reconnu ses crimes. Les propos de l'empereur sont teintés d'un ressentiment qui montre à quel point il avait été lui-même troublé et révolté par les accusations contre Nagaya, pour lequel il ne semble éprouver aucune compassion. À l'inverse, une dame de haut rang, la princesse Kurawashibe 倉橋部女王 dont on ignore qui elle fut réellement (certains pensent à une fille ou une épouse de Nagaya), aurait, après la mort du prince déchu, composé un poème dans lequel elle déplore sa disparition trop rapide : ce poème, qui est le numéro 441 du *Man.yōshū*, prouve qu'il avait sans doute gardé des partisans¹⁹⁾.

De toute évidence, la sanction de l'empereur semble bien accompagner Nagaya dans la mort ; ce qui permet de constater que le pouvoir politique était ainsi intimement lié à la fonction religieuse, même si le *Shokunihongi* reste silencieux aussi bien sur les funérailles que sur la sépulture du proscrit. Privé de funérailles conformes à son rang, le corps de Nagaya, selon la version officielle, fut enfoui, enseveli, et non inhumé, ce qui devait être tenu pour un châtement sévère.²⁰⁾

Contrairement à la version officielle du *Shokunihongi*, le *Nihon ryōiki* et le *Konjaku monogatari* indiquent une peine encore plus lourde puisqu'il est dit que le corps du prince Nagaya aurait été

17) On sait que le pied Est du mont Ikoma était déjà un lieu de sépulture au début du VIII^e siècle. Cependant, l'emplacement de celle de Nagaya et de son épouse reste incertain, bien que ce soit seulement près de mille ans plus tard que le *Yamato shi* 大和志 (*Monographie relative à la province du Yamato*, achevée en 1734) paraisse attribuer un site pour les deux tombes que l'on considère actuellement comme le *kofun* 2 de Nashimoto 平群梨本. En effet, d'après SAITŌ Kiyohide 西藤清秀, les fouilles entreprises en 1997 et en 1998 à Ikoma ont révélé qu'il y aurait eu autrefois une tombe de type avant carré, arrière cercle, *zempō kōen* 前方後円, sur l'emplacement de la tombe que la légende attribue à Nagaya. La légende autour de cette sépulture serait née du fait que la partie arrière cercle de ce très ancien *kofun* était accolée à un autre *kofun*.

18) Le prince Kusakabe, père de l'empereur Monmu 文武天皇 (683-707), aurait dû monter sur le trône à la fin du long *mogari* (un abri temporaire où était déposé le corps) de son père l'empereur Tenmu, mais il mourut cinq mois après l'inhumation de son père en 689, sans avoir été intronisé [Jitō 3/4/13]. Minabe no Himemiko, quant à elle, était sœur de Abe no Himemiko 阿倍皇女 (661-721) qui régna en tant qu'impératrice Genmei 元明天皇 de 707 à 715.

19) Dans ce poème, on trouve l'expression *oho-araki* 大殯 « le grand *araki* », qui devait désigner des funérailles d'une ampleur démesurée, auxquelles Nagaya n'aurait pas eu droit. (François MACÉ, *La mort et les funérailles dans le Japon ancien*, POF, 1986, p.82, 139 et 244.)

20) On sait que les codes réservaient la construction des tombes aux personnes du 3^e rang ou d'un rang supérieur et que, pour la classe supérieure, il était si important d'avoir une sépulture qu'elle semblait nécessaire même quand il n'y avait pas de corps à y placer. De plus, pour ce qui est des funérailles des princes et des personnages du 3^e rang, l'accompagnement musical était considérable, comme le souligne François Macé. L'utilisation d'instruments marque la solennité et le rang du défunt, mais on sait aussi que le bruit chasse les maléfices et les mauvais esprits, et protège ainsi le défunt jusqu'à sa dernière demeure. (François MACÉ, *op.cit.*, p.195-196. Sur le refus d'inhumer, *id.*, p.228. Sur la tombe, *id.*, p.243-284.)

jeté hors de la ville, puis brûlé, et que les restes de ses ossements auraient été jetés dans une rivière. Mais il est fort probable que ce récit a été inventé pour illustrer la conception bouddhique prédominante de l'époque, celle de la loi de cause à effet, *inga* 因果, au moyen de cet événement bien réel que fut la chute du prince Nagaya, ennemi des Fujiwara et de plus coupable de grands crimes.²¹⁾

5. Sur les versions du *Nihon ryōiki* et du *Konjaku monogatari*

Compilés au début de l'époque de Heian, le *Nihon ryōiki* et le *Konjaku monogatari* proposent une variante des faits présentés dans les chroniques historiques officielles.

Ces deux sources nous rapportent que l'empereur Shōmu aurait fait célébrer en 729 [Tenpyō 1/2/8] une grande cérémonie adressée aux trois joyaux, au Gangō-ji 元興寺²²⁾ de la capitale de gauche ; alors que le *Shokunihongi* ne mentionne aucune cérémonie de la sorte à cette date. Or il est peu probable que les compilateurs des annales officielles aient omis un événement aussi important, auquel aurait participé l'empereur, surtout quand on sait que, pendant son règne, l'empereur Shōmu avait activement protégé le bouddhisme. La version des deux sources littéraires est donc sujette à caution. Mais, comme le *Shokunihongi* [Jinki 5/8/21, 8/23, 9/13, 12/28] insiste sur l'inquiétude inspirée à l'empereur par la santé déclinante et de la disparition brutale du jeune prince héritier Motoi, il est quand même permis de supposer qu'une grande cérémonie aurait pu être organisée en 729. On remarquera d'ailleurs que, selon ces mêmes chroniques officielles, seule l'efficace du bouddhisme semble être vraiment mise en avant pour tenter d'aider le jeune prince à guérir.

Ensuite, il est évident que ce passage du *Nihon ryōiki* traduit le point de vue bouddhiste dans les critiques à l'encontre du prince Nagaya, personnage de très haut rang décrit comme abusant de sa fonction et de son autorité²³⁾. Cependant, ces traits de caractère, ceux d'un personnage nerveux et irascible, ne sont peut-être pas si erronés quand on envisage l'agacement possible face aux tensions qu'avaient engendrées non seulement la mort du prince Motoi mais aussi les querelles de pouvoir.

En outre, la deuxième moitié du récit rapporte qu'après le suicide du prince par empoisonnement, l'empereur aurait ordonné de transporter les corps de Nagaya et des siens

21) Le *Nihon ryōiki* conclut : « *Que c'est affligeant ! Quelqu'un a beau être au faite de la fortune et des honneurs, et sa renommée a beau retentir à travers tout le pays, le jour où le malheur vient s'abattre sur lui il ne trouvera aucun secours ; il est condamné à périr. Sachez que c'est par son orgueil, en blessant ce novice, qu'il a provoqué la colère des gardiens de la Loi, et que les bonnes divinités se sont mises à le haïr. Si tous ceux qui portent l'habit du moine doivent être respectés sans condition, même ceux d'apparence misérable, c'est qu'il peut y avoir parmi eux un saint homme qui se cache. (...)* »

22) Le Gangō-ji est un temple bouddhique fondé à Asuka 飛鳥, près de Nara, appelé à l'origine Hōkō-ji 法興寺. Il fut construit de 593 à 596 et serait le premier temple érigé au Japon après l'introduction (reconnue) du bouddhisme 50 ans plus tôt, d'après la date sur laquelle s'accordent les spécialistes. C'est le seul des grands monastères de l'époque qui ne fut ni transféré ni incorporé dans la nouvelle capitale en 710. Il figurait toutefois dans la liste des sept grands monastères de Nara pour son annexe construite en 716, que l'on distinguait du temple originel resté à Asuka. Les doctrines Sanron et Jōjitsu y furent enseignées. Ce temple est maintenant connu sous le nom d'Asuka-dera. (*Religions, croyances et traditions populaires du Japon*, (sous la direction de Harmut O. ROTERMUND), Maisonneuve et Larose, Paris, 2000, p.412)

hors de la capitale Heijō, de les réduire en cendres, puis de répandre celles-ci dans les rivières qui les dilueraient ensuite dans la mer²⁴⁾. Seuls les restes du prince furent placées au loin, dans la province de Tosa, sur l'actuelle île de Shikoku. Cependant, un grand nombre de gens de cette province mourut notamment du fait d'épidémies, et le peuple s'en inquiéta, au point qu'il en appela aux pouvoirs centraux en disant : « *En proie aux souffles, ki 気, de l'esprit du prince Nagaya, toute la population de notre province est promise à la mort.* » Aussi, pour rapprocher les restes du prince de la capitale, l'empereur les fit mettre sur l'île Oki au large de Hajikami 椒根 dans la province de Kii, l'actuelle préfecture de Wakayama. On retrouve dans ce passage une très ancienne croyance qui voudrait que les ossements soient le siège des forces vitales et spirituelles et que ce support permette au défunt d'exercer son influence faste ou néfaste sur les vivants²⁵⁾. En effet, l'esprit de Nagaya semble, d'après le texte, ne « s'appuyer » que sur

23) Il est dit que le prince Nagaya, alors ministre des Affaires suprêmes du deuxième rang supérieur (*ne serait-ce pas une erreur, étant donné que les annales officielles indiquent qu'il avait obtenu le titre de ministre de gauche du deuxième rang supérieur ?*), eut la charge d'officier lors du banquet rituel offert aux moines. Au cours de ce banquet, un jeune novice, *shami* 沙弥, sans attendre son tour, tendit son bol pour être servi. Voyant cela, Nagaya, s'avança d'un pas décidé et le frappa si violemment à la tête au moyen de sa planchette en ivoire, symbole de son haut rang, qu'il causa une plaie saignante. On connaît le tabou du sang dans le Japon ancien ; souiller et troubler ainsi une grande cérémonie en faisant couler le sang d'un religieux bouddhiste, même encore novice, ne pouvait qu'entraîner de lourdes conséquences.

La-dessus, le novice se frotta la tête, essuya le sang et, disparut on-ne-sait-où en pleurant. Les moines et laïcs présents murmurèrent alors entre eux : « Voilà qui est de très mauvaise augure, ça n'annonce rien de bien. » Deux jours plus tard, Nagaya fut dénoncé à l'empereur, et accusé de crime d'État et de sorcellerie. Sa résidence étant cernée par les hommes de l'empereur, Nagaya, comprenant que tout était perdu et qu'on voulait sa perte, préféra se donner lui-même la mort plutôt que d'avoir à subir ce châtement de la main de quelqu'un d'autre. Il fit donc administrer du poison à ses enfants et, après les avoir tous étranglés, s'empoisonna à son tour. (Pour la traduction française, cf. *Religions, croyances et traditions populaires du Japon, op.cit.*, p.145-146)

24) La crémation selon les rites funéraires du bouddhisme est encore, en 729, un fait trop exceptionnel pour pouvoir être envisagé dans ce contexte. (François MACÉ, *op.cit.*, pp.377-380.)

25) La dispersion des cendres ou des restes est peut-être à concevoir comme une sorte de châtement qui continue à être infligé au défunt, puisque cet acte touche à l'intégrité du corps. (*Religions, croyances et traditions populaires du Japon, op.cit.*, p.414) Mais peut-être, comme l'explique MURAYAMA Shū.ichi, la dispersion des cendres et leur éloignement de la capitale étaient-ils aussi une précaution d'ordre apotropaïque contre l'esprit du défunt, privé ainsi de tout support physique qui lui aurait permis de manifester son courroux sous forme de « sanction divine », *tatari*, contre les hommes responsables de sa perte. (MURAYAMA Shū.ichi 村山修一, *Tenjin goryō shinkō* 天神御霊信仰) (*La croyance dans les esprits colériques et vengeurs et leur divinisation*), Tōkyō, Hanawa shobō 塙書房, 1996, p.22-23.) On voit aussi dans les rites funéraires du Japon ancien et particulièrement dans le mogari un effort pour se protéger du nouveau mort. « (...) Il est assez facile de considérer l'ensemble des rites funèbres comme étant destinés à protéger les vivants de la mort, de sa souillure, de sa contagion, des désastres qu'elle entraîne. C'est l'aspect qu'a retenu Haguenauer une mort souillure dont il faut se débarrasser. C'est encore l'image que propose Tanaka à partir de faits de l'époque de Heian, morts qu'on abandonne, morts que l'on craint. C'est enfin l'idée directrice de Gorai Shigeru, les barrières qui entouraient le mogari comme celles qui entourent encore de nos jours les tombes nouvelles, ne seraient pas, comme le dit souvent, destinées à protéger la tombe des attaques de l'extérieur, mais au contraire, à empêcher de nuire la charge malfaisante que représente l'âme du nouveau mort et le corps en décomposition. La volonté de protection est tournée contre le défunt à son stade dangereux, avant qu'il ne devienne un ancêtre que l'on pourra vénérer. (...) » (François MACÉ, *ibid.*, p.329.)

quelques fragments d'os, pourtant envoyés sur une île loin de la capitale, pour provoquer des calamités²⁶⁾ ; son désir de vengeance contre l'injustice aurait été interprété comme la manifestation de son courroux envers les vivants qui avaient causé sa perte.

Tout cela laisse à penser que l'esprit de Nagaya était bien considéré, au moins dès le début de l'époque Heian, et peut-être avant, dans la seconde moitié de l'époque de Nara, comme un esprit colérique ou vengeur, *onyrō*, et ce, même si aucun texte ne le signale explicitement. Peut-être des rumeurs circulaient-elles au sujet d'épidémies qui auraient décimé Shikoku et Hajikami ?

6- Créer un ordre nouveau

Deux jours après l'enterrement, on ordonna une enquête afin de découvrir les conspirateurs liés au prince Nagaya [Tenpyō 1/2/15]. Sept personnes furent exilées, alors que 97 autres furent amnistiées [Tenpyō 1/2/17]. Cependant, les frères et sœurs du prince, ainsi que leur descendance, reçurent même le pardon de l'empereur et ne furent pas poursuivis [Tenpyō 1/2/18]²⁷⁾, alors que, selon les règlements des Codes, ils auraient dû être eux aussi punis. Était-ce du fait de leur parenté plus ou moins éloignée avec le clan impérial ou n'était-ce pas plutôt parce qu'on savait déjà que tout cela n'était qu'une simple machination pour entraîner la chute de Nagaya ? D'ailleurs, le *Shokunihongi* indique qu'ils reçurent même, une semaine plus tard, un traitement en nature, de riz et de tissu, *roku* 禄 [Tenpyō 1/2/26]. De fait, les décisions de l'empereur et des Fujiwara relatées dans les annales officielles, laissent vraiment à supposer qu'on aurait voulu se débarrasser uniquement de Nagaya et des descendants qu'il avait eus avec son épouse officielle, la princesse Kibi, devenue membre du clan impérial, et non de ceux qu'il avait eus de ses trois autres épouses, dont l'une était une fille de Fujiwara no Fuhito²⁸⁾.

En outre, le même jour où est indiqué l'attribution de traitements en nature, soit une semaine après la mort du prince, on accomplit à titre exceptionnel, avec une centaine de fonctionnaires,

26) Dans le cas de la famille de Nagaya le support matériel est désintégré : c'est probablement la raison pour laquelle on ne trouve pas de texte, à notre connaissance, qui indique que les mânes courroucées des proches ou des descendants de Nagaya auraient provoqué des catastrophes pour le venger ainsi qu'eux-mêmes. De plus, il est intéressant de constater que le pouvoir d'influence *post mortem* serait proportionnel au statut social, c'est-à-dire au rang et aux fonctions, qu'occupait cette personne de son vivant (*Religions, croyances et traditions populaires du Japon, op.cit.*, p.414). Ce serait donc par respect mêlé de crainte, tant de sa haute naissance que de sa fonction, de même que dans le souci d'apaiser son « esprit », que, dans la version du *Nihon ryō.iki*, l'empereur aurait ordonné un enterrement plus près de la capitale. À ce titre, MURAYAMA Shū.ichi voit dans l'idée de rapprocher les restes et de les placer à Hajikami – lieu dont les *kanji* évoquent le *Zanthoxylum piperitum* (jp. *sanshō*) et le gingembre (jp. *shōga*), deux plantes connues pour leurs vertus médicinales –, la volonté d'éliminer les souffles empoisonnés du prince.

27) Curieusement, le *Shokunihongi* n'indique pas le sort qui fut réservé à ses trois autres épouses et à leurs enfants, mais on imagine bien qu'ils furent eux aussi totalement disculpés. Une des filles de Fujiwara no Fuhito, Fujiwara no Nagako 藤原長娥子, était mariée au prince Nagaya. Ce fut ainsi peut-être une façon pour les Fujiwara de créer certains liens, affectifs et familiaux, avec Nagaya, personnage éminent qu'il valait mieux mettre de leur côté pour l'accomplissement de leurs desseins. Remarquons, à ce titre, que les fouilles réalisées entre 1986 et 1989 ont permis de retrouver des tablettes épigraphes sur lesquelles sont inscrits les noms des deux autres épouses de Nagaya et de leurs enfants, mais pas celui de la princesse Fujiwara. C'est la raison pour laquelle certains chercheurs, comme WATANABE Masa.aki, envisagent même la possibilité que Nagako aurait séjourné plus souvent dans la résidence de son père, qui était à 300 mètres à peine de celle de Nagaya.

une cérémonie de la grande purification, *ōharae* 大祓. On sait d'après les codes que ce rituel important était observé régulièrement, deux fois par an (au dernier jour de la 6^e et de la 12^e lune), mais aussi à titre extraordinaire. Dans ce deuxième cas, on le pratiquait notamment avant la fête de la gustation solennelle des prémices, *daijōsai* 大嘗祭, célébrée, une fois seulement par règne, le lendemain de la cérémonie d'accession au trône²⁹⁾. Sinon, le *ōharae* pouvait aussi avoir lieu lorsque se produisaient des catastrophes, épidémies ou famines, ou lorsque survenait un événement imprévu. C'est d'ailleurs ce dernier cas qui s'appliqua probablement une semaine après la mort de Nagaya, dont la disparition forcée avait entraîné un état de souillure « générale ». Peut-être était-ce aussi pour purifier et apaiser les souffles néfastes de l'esprit (vengeur) du prince, qui auraient été responsables de pestilences selon la version du *Nihon ryō.iki* ? De ce fait, l'empereur, qui incarne l'ordre aussi bien naturel que social, permettait par ce *ōharae* d'instaurer un renouveau, c'est-à-dire une sorte de renaissance qui mettait fin aux troubles et aux désordres, rétablissant ainsi une harmonie, autant dire un équilibre du *yin* et du *yang*. Par ailleurs, cette cérémonie avait aussi l'avantage annexe de dissiper les crimes commis par d'autres et/ou d'écartier les soupçons de crimes qui pesaient sur d'autres.

Notons aussi que quelques mois après, au milieu de l'année 730 [Tenpyō 1/8/5], on changea de nom d'ère, passant de Jinki 神龜 à Tenpyō 天平, et ce tout juste cinq jours avant que la princesse Asukabe ne soit intronisée en tant qu'impératrice Kōmyō [Tenpyō 1/8/10]³⁰⁾. C'était là, une fois de plus, la volonté de procurer une sorte d'impulsion nouvelle au pays.

Enfin, on sait que l'empereur Shōmu avait été élevé dans l'idée qu'il était responsable de tout ce qui arrivait dans le pays, en vertu de la pensée, venue du continent, selon laquelle un gouvernement bienfaisant, c'est-à-dire un empereur qui gouverne bien, est celui qui permet à son peuple de manger à sa faim et de vivre dans la paix. Si tel n'est pas le cas, cela provoque des calamités et des phénomènes naturels anormaux³¹⁾. Or il est intéressant de constater la fréquence des phénomènes astronomiques mentionnés dans le *Shokunihongi*, notamment pendant les 32 années qui séparent la fin du règne de l'empereur Monmu et la machination contre Nagaya. Parmi ces signes annonciateurs, on cite 5 fois la planète Mars à partir de 720, et régulièrement Vénus après 722 ; deux planètes qui, selon les anciennes croyances chinoises, annonceraient des troubles et des guerres.

Nagaya fut, semble-t-il, le dernier prince à occuper des fonctions aussi importantes dans l'administration puisque dès lors, les princes de la maison impériale furent écartés des affaires. Son élimination tragique avait probablement semé le trouble, non seulement chez ses partisans,

28) Il est fort probable que la résidence et les biens de Nagaya ont été confisqués, comme le voulaient les codes de Yōrō, et qu'ils sont ainsi devenus propriété, soit de la famille impériale (et peut-être de l'impératrice) soit du clan Fujiwara, puisque l'une des épouses de Nagaya était une fille de Fujiwara no Fuhito. Les fouilles sur le site de la résidence princière ont mis en évidence des planchettes épigraphes prouvant qu'elle avait été placée sous la surveillance de gardes, ce qui corrobore la version du *Shokunihongi*.

29) Sur le *daijōsai*, François MACÉ, *op. cit.*, pp.346-352.

30) C'est-à-dire que l'impératrice fut nommée le 10^e jour de la huitième lune de Jingi 6, mais que l'empereur Shōmu et/ou le clan Fujiwara fit changer le nom d'ère 5 jours auparavant pour marquer une scission dans la continuité du en cours règne en décrétant le commencement de l'ère Tenpyō.

mais aussi dans la classe dirigeante toute entière. Et, que ce soit ou non un simple fait du hasard, moins de deux mois après le suicide forcé du prince, les autorités rappelèrent des interdits concernant toutes les pratiques religieuses ou magiques prohibées, peut-être dans le but de conforter la sanction infligée à Nagaya et de maintenir l'ordre³²⁾. N'était-ce pas là aussi une façon de justifier et d'authentifier une fois de plus l'ordre édifié sur les règlements prônés dans les codes ? Moraliser ainsi et rappeler sans cesse par décret les interdictions à toutes les classes sociales, comme le font les *Chroniques historiques nationales*, révèle avant tout la volonté du pouvoir central de maintenir l'ordre nécessaire à sa survie économique et politique, mais aussi sa fermeté à contenir les révoltes potentielles, à condamner des pratiques prohibées et à empêcher les (tentatives de) soulèvements.

Nagaya aurait-il vraiment provoqué par des sortilèges le décès du très jeune héritier de l'empereur Shōmu dans le but de contrôler la succession ? Les accusations de magie noire n'étaient-elles pas une façon pour les Fujiwara de trouver une explication, peut-être bien réelle, mais peut-être aussi totalement inventée, par pure nécessité politique, dans le simple but d'expliquer le décès brutal du tout jeune prince, mais aussi un mobile³³⁾ suffisant pour éliminer le prince Nagaya devenu trop gênant et trop influent ? Cette dernière hypothèse est d'autant plus crédible que le *Shokunihongi* indique que les dénonciateurs – l'un d'entre eux était un Nakatomi,

31) On retrouve ici l'influence d'un concept confucéen fort ancien, appelé en chinois *tianren xianguan shuo* (jp. *tenjin sōkan setsu* 天人相関説) ou « concept sur la relation de cause à effet entre le Ciel et les hommes », qui veut que le Ciel, les hommes et les cinq éléments soient liés et interfèrent mutuellement. C'est ainsi que, par exemple, le Ciel, qui accorde sa légitimité aux dirigeants sages et vertueux, peut aussi leur retirer leur pouvoir de gouverner si ceux-ci ont une conduite mauvaise ou sont corrompus. À cela s'ajoute le concept de *zaiyi shuo* (jp. *sai.i setsu*) 災異説, ou « concept sur les calamités et les phénomènes surnaturels », dont on trouve par exemple une explication dans le *Chun Qiu* 春秋 (*Les Annales des Printemps et des Automnes*). Cette deuxième pensée découle en fait de la première et permet d'appréhender les éléments naturels comme des messages, en particulier des avertissements du Ciel. Les catastrophes naturelles et les grandes calamités qui survenaient, par exemple les épidémies, les famines, les incendies, les tremblements de terre, les éboulements de terrain, les éruptions volcaniques, etc., étaient autant de signes perçus comme des messages témoignant de la désapprobation du Ciel, et dans le cas du Japon ancien, du mécontentement des *kami*, dans le sens où le souverain est tenu pour responsable de ce qu'il advient dans son pays. En outre, on sait que ces deux concepts furent aussi repris, devenant ainsi une sorte de forme stylistique, pour la mention des calamités et de phénomènes astronomiques dans les *Six chroniques historiques* du Japon, et ce d'une façon assez conforme à celle employée dans le même type d'annales historiques en Chine. (Voir les recherches citées en bibliographie de : EBATA Takeshi, KAWASAKI Shineyuki, NOTO Ken, OJIMA Kayoko et KOYAMA Masato ou encore WAKAO Masaki)

32) « Toute personne, qu'elle soit fonctionnaire, à la cour ou en province, qu'elle soit de l'ordre civil ou militaire ou même du peuple, qui s'adonne à des pratiques hérétiques, itan 異端, exerce la sorcellerie, genjutsu 幻術, nuit ou blesse autrui en usant de sortilèges, enmi zuso 壓魅咒咀, sera punie de la décapitation pour tout meneur et de bannissement pour toute personne liée indirectement à ce type de crime. De plus, fera l'objet des mêmes sanctions toute personne qui, ayant choisi la montagne ou la forêt pour demeure, contrefait la Loi bouddhique et crée son propre culte, qui apprend ou transmet des tours, qui confectionne elle-même des talismans ou concocte des poisons par un amalgame de drogues, qui produit des illusions par divers moyens (萬方作障), tout cela en violation de l'interdit impérial. (...) » [Tenpyō 1/4/3]

clan qui, comme on le sait, est lié à celui des Fujiwara – seront décapités au sabre neuf ans plus tard, après avoir avoué que tout ce qui avait été dit sur Nagaya n'était que calomnie [Tenpyō 10/7/10]. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer à ce sujet que, déjà lors de la compilation de la première moitié du *Shokunihongi*, les auteurs connaissaient l'innocence de Nagaya mais n'ont pas pour autant pris soin de rectifier le texte. Est-ce pour respecter à la lettre « la vérité conforme » au déroulement historique des faits et surtout la méthode de leur relation ? Ou n'est-ce pas plutôt pour éviter de mettre trop en évidence par écrit, les intrigues politiques du clan Fujiwara ? En effet, après l'élimination de Nagaya, les Fujiwara étaient d'autant plus en mesure de contrôler et de « modifier à leur gré » la rédaction des annales officielles, autant dire arranger en partie l'Histoire à leur guise ; ce qu'ils ont probablement dû faire.

Outre l'élimination de Nagaya et les craintes inspirées par son esprit courroucé, on sait que Shōmu et sa fille, l'impératrice Kōken, furent très troublés par les révoltes, les nombreuses épidémies, disettes, mauvaises récoltes et autres calamités qui ravagèrent le pays à plusieurs reprises pendant leurs règnes et jusqu'à la fin du VIII^e siècle³⁴. Cependant, malgré l'envoi de soutiens substantiels (matériels, par exemple, de denrées, en particulier des tissus ou des sortes de tisanes en vue de traitements médicaux) ou humains (par exemple, des médecins reconnus par la cour), malgré aussi la fondation d'hospices, *seyaku-in* ou *yaku-in* 施薬院, ou de temples provinciaux, *kokubunji* 国分寺 [Tenpyō 13/1/15] – dans lesquels on ordonna de faire lire périodiquement des *sūtra* afin de protéger le pays³⁵ –, il semble que les gouvernements central et provinciaux restèrent incapables d'améliorer réellement la situation. Face à ces difficultés, qui mettaient vraiment en danger l'équilibre socio-économique du pays et donc le maintien du régime des Codes, la classe dirigeante dévoilait en fait l'une de ses « faiblesses » :

33) Accuser notamment ses rivaux ou ses rivales de pratiques magiques prohibées, autant dire de magie noire, est mentionné de manière récurrente les six textes des *Chroniques historiques nationales*. Il s'agissait donc bien d'un des moyens courants de se débarrasser de ses ennemis à la cour.

34) Le *Shokunihongi* rappelle d'ailleurs régulièrement la récurrence des pestilences et des disettes, notamment entre 735 et 740, années où on les voit se propager à partir du gouvernement général du *dazaifu* 大宰府, dans le nord de Kyūshū, et s'étendre de plus en plus vers l'Est, frappant une multitude sans distinction de rang, puisque même les quatre fils de Fuhito ainsi que d'autres auditeurs, *sangi* 参議, qui composaient pourtant la moitié du conseil des hauts dignitaires, furent emportés par la vérole en 737 [Tenpyō 9/4/17, 9/7/13, 9/7/25 et 9/8/5].

35) Cette mesure, imitée de la Chine, fut suggérée par le moine Genbō 玄昉 (?-746), qui y avait longtemps séjourné. À partir de 752, chaque province devait fonder et doter deux établissements dans lesquels des moines et des nonnes, à date fixe, réciteraient les uns le *sūtra Konkōmyō saishō-kyō* 金光明最勝王經, qui donne des formules pour obtenir le bonheur et promet que les pays des souverains qui le feraient lire seraient protégés, les autres le *Hokke-kyō* 妙法蓮華經, *sūtra* du Lotus de la Bonne Loi, pour le bénéfice des morts ; les temples prenant les noms de *Konkōmyō shitenno gokoku no tera* 金光明四天王護国之寺 (temple pour la protection du pays par les quatre Rois gardiens par le moyen du *sūtra Konkōmyō*) et de *Hokke metsuzai no tera* 法華滅罪之寺, (temple pour l'extinction des péchés par le moyen du *sūtra du Lotus*). De plus, l'impératrice épouse de Shōmu, Kōmyō, fonda elle aussi des institutions charitables « l'Hospice, *Seyaku-in* ou *Yaku-in* 施薬院, qui distribuait des remèdes et donnait en garde des enfants orphelins ainsi que des *Hiden-in* 悲田院, institutions dotées de rizières (destinées à apaiser les tristesses). Ces fondations se sont maintenues après le transfert de la capitale à Heian-kyō, elles étaient reconnues par la cour et tout spécialement protégées par la maison Fujiwara, à laquelle appartenait l'impératrice Kōmyō. » (Francine HÉRAIL, *op.cit.*, p.94-95 et 97.)

celle du recours sans cesse grandissant à des puissances surnaturelles, en s'attirant si possible leurs faveurs et leur protection, pour essayer de pallier tous les problèmes.³⁶⁾

Tous ces éléments sont autant de facteurs qui ont participé au renforcement de la mise en place de la croyance aux esprits colériques et vengeurs dont les plus connus sont ceux des victimes³⁷⁾ successives des intrigues du clan Fujiwara, avec notamment le cas célèbre du lettré et ministre de gauche, Sugawara no Michizane 菅原道真, au début du X^e siècle³⁸⁾.

Bibliographie

- EBATA Takeshi 江畑武, *Suiko kinmei Kōgyoku sanki no sai. i kiji* 「推古・欽明・皇極三紀の災異記事」(Sur la mention des calamités sous les règnes de Suiko, Kinmei et Kōgyoku), in *Nihonshoki kenkyū* 『日本書紀研究』 (Études sur le Nihonshoki), N° 5, Tōkyō, Hanawa Shobō 塙書房, 1971, p.259-318.
- HÉRAIL Francine, *Histoire du Japon des origines à la fin Meiji*, Paris, Publications orientalistes de France, 1986.
- Hachi kyū seiki no ki. eki hassei kiroku ni kansuru ikkō* 「八・九世紀の飢疫発生記録に関する一考」(Sur les citations des famines et les épidémies dans le Japon du VIII^e et IX^e siècles), in *Ajia Yūgaku* 『アジア遊学』 (Études sur l'Asie), N° 79, Tōkyō, Bensei shuppan 勉誠出版, septembre 2005, p. 96-113.
- INOUE Kaoru 井上薫, *Nihon kodai no seiji to shūkyō* 『日本古代の政治と宗教』 (Politique et religions dans le Japon ancien), Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 1966 (2^e édition).
- KISHI Toshio 岸俊男, *Nihon kodai seijishi kenkyū* 『日本古代政治史研究』 (Sur quelques problèmes historiques pendant l'époque de Nara), Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 2000.

36) C'est ainsi que, outre la récitation régulière de *sūtra* et l'accomplissement de rites, au palais ou dans les provinces, destinés à vénérer les *kami* du culte "national", les chroniques officielles mentionnent l'organisation croissante, semble-t-il, de toutes sortes de cérémonies à travers le pays. Certaines ont lieu spécifiquement réalisées en l'honneur des divinités des épidémies, *ekijinsai* 疫神祭. On observe aussi deux grands rites du culte national, signalées dans les Codes, habituellement pratiqués deux fois l'an à la 6^e et à la 12^e lune et parfois à titre extraordinaire : le *ōharae* 大祓 et la *cérémonie du repas sur les chemins*, *michiae no matsuri* ou *dōkyōsai* 道饗祭. Force est de constater un changement dans l'exécution de ce rite, puisqu'on trouve des exemples où sa pratique (extraordinaire) est ordonnée, non plus aux seules portes de la capitale, mais aussi aux fonctionnaires des provinces [Tenpyō 7/8/12].

Or, d'après les codes relatifs au ministère des Affaires des dieux, pour le *michiae no matsuri*, des offrandes de nourriture étaient placées sur les routes dans les quatre directions aux portes de la capitale, et des prières étaient récitées pour écarter les mauvaises influences, *chimi* 魘魅. On ne sait pas exactement si les offrandes étaient destinées aux divinités-démons des épidémies pour les empêcher de pénétrer dans la ville ou aux divinités chargées de les arrêter. Beaucoup de chercheurs s'accordent à reconnaître que le *michiae no matsuri* était un rituel magique destiné, certes à exercer une purification, mais surtout à créer un renouveau comme le *ōharae*, c'est-à-dire à réharmoniser ainsi le *yin* et le *yang* pour repartir sur des bases saines.

37) Il s'agit, par exemple, du prince Sawara 早良親王 (757-785) qui fut accusé du meurtre de Fujiwara no Tanetsugu 藤原種継 (737-785), principal architecte de la nouvelle capitale de Nagaoka-kyō, favori de l'empereur, et opposant aux manœuvres politiques de Sawara. Alors qu'il n'avait cessé de clamer son innocence, Sawara se serait laissé mourir de faim lors de son exil sur l'île d'Awaji. On connaît aussi le cas du prince Iyo 伊予親王 (?-807) et de sa mère, qui furent tous deux accusés d'avoir comploté contre la vie du frère du prince, l'empereur Heijō, et qui s'empoisonnèrent ensemble en 807.

38) MURAYAMA Shūichi 村山修一, *op.cit.*, p.22-23.

SHIBATA Minoru 柴田實 (collectif), *Goryō shinkō* 『御霊信仰』 (La croyance en les esprits colériques et vengeurs), in *Minshū shūkyō-shi sōsho* 民衆宗教史叢書, Tōkyō, Yuzankaku shuppan 雄山閣出版, 1986.

- KAWASAKI Shineyuki 川崎庸之, *Nihon jōdaishi* 日本上代史 (*Histoire du Japon ancien*), in *Nihon rekishi zensho* 日本歴史全書 (*L'Histoire du Japon*), vol.4, Tōkyō, Mikasa shobō 三笠書房, 1940, p.141-142.
- KITŌ Kiyōaki 鬼頭清明, *Mokkan no shakaishi Tenpyōjin no nichijō seikatsu* 『木簡の社会史 天平人の日常生活』 (*Histoire sociale des tablettes épigraphes : la vie quotidienne sous l'ère Tenpyō*), Tōkyō, Kōdansha 講談社, 1997.
- MACÉ François, *La mort et les funérailles dans le Japon ancien*, POF, 1986.
- MORI Kimiyuki 森公章, *Nagaya ō ke mokkan no kisoteki kenkyū* 『長屋王家木簡の基礎的研究』 (*Études de base sur les tablettes épigraphes de la résidence du prince Nagaya*), Tōkyō, Hanawa shobō 塙書房, 1968.
- MURAYAMA Shūichi 村山修一, *Tenjin goryō shinkō* 『天神御霊信仰』 (*La croyance aux esprits colériques et vengeurs et leur divinisation*), Tōkyō, Hanawa shobō 塙書房, 1996.
- Nagaya ōke nijō. ōji mokkan wo yomu* 『長屋王家・二条大路木簡を読む』 (*Les tablettes épigraphes de la résidence du prince Nagaya et celles de la deuxième avenue*), Nara National Research Institute for Cultural Properties, N° XII, Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 2001.
- NAKAGAWA Osamu 中川収, *Nagaya ō no hen wo meguru shomondai* 「長屋王の変をめぐる諸問題」 (*Sur quelques problèmes concernant les troubles autour de l'affaire du prince Nagaya*), in *Nihonkodai no kokka to saigi* 『日本古代の国家と祭儀』 (*Gouvernement et cérémonies dans le Japon ancien*), Tōkyō, Yuzankaku shuppan 雄山閣出版, 1996.
- NAKANISHI Yasuhiro 中西康裕, *Shokunihongi to Nagaya ō jiken* 「『続日本紀』と長屋王事件」 (*Le Shokunihongi et l'affaire du prince Nagaya*), *Shokunihongi kenkyū* 『続日本紀研究』, N° 300, Nara, Shokunihongi kenkyūkai 續日本紀研究会, 1996.
- NAOKI Kōjirō 直木孝次郎, *Nara jidai no shomondai* 『奈良時代史の諸問題』 (*Sur quelques problèmes historiques pendant l'époque de Nara*), Tōkyō, Hanawa shobō 塙書房, 1968.
- NOTO Ken 能登健, *Kōnin kyūnen jishingai ni tsuite no oboegaki* 「弘仁九年地震災害についての覚書」 (*Quelques notes sur les tremblements de terre pendant l'année 818*), in *Gumma ken shi kenkyū* 『群馬県史研究』 (*Études historiques sur la préfecture de Gumma*), N° 34, 1991, p.38-50.
- OJIMA Kayoko 生島佳代子 et KOYAMA Masato 小山真人, *Asuka-Heian jidai zenki no shizensaigai kiroku baitai toshite no Rikkokushi no kaiseki - gaiyō oyobi tsukibetu jōhōryō ichiran* -- 「飛鳥～平安時代前期の自然災害記録媒体としての六国史の解析——概報および月別情報量一覧——」 (*Analyse sur les Six chroniques historiques officielles en tant que moyen de citer les catastrophes naturelles entre la fin du VI^e et la fin du XII^e siècle*), in *Rekishi jishin* 『歴史地震』 (*Histoire et tremblements de terre*), N° 15, Rekishi jishin kenkyū-kai 歴史地震研究会, 1991, p.1-23.
- ŌYAMA Seiichi 大山誠一, *Nagaya ō ke mokkan to narachō seijishi* 『長屋王家木簡と奈良朝政治史』 (*Les tablettes épigraphes de la résidence du prince Nagaya et l'histoire politique à l'époque de Nara*), Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 1993.
- Religions, croyances et traditions populaires du Japon*, (sous la direction de Harmut O. ROTERMUND), Maisonneuve et Larose, Paris, 2000.
- SATŌ Makoto 佐藤信, *Nihon kodai nokyūto to mokkan* 『日本古代の宮都と木簡』 (*Résidences princières et tablettes épigraphes du Japon ancien*), Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 1997.
- SHIBATA Minoru 柴田實 (collectif), *Goryō shinkō* 『御霊信仰』 (*La croyance en les esprits colériques et vengeurs*), in *Minshū shūkyō-shi sōsho* 民衆宗教史叢書, Tōkyō, Yuzankaku shuppan 雄山閣出版, 1986.
- SHINKAWA Toki.o 新川登龜男, *Narajidai no dōkyō to bukkyō : Nagayaō no sekaikan* 「奈良時代の道教と仏教 - 長屋王の世界観」 (*Le taoïsme et le bouddhisme à l'époque de Nara : la vision du monde du temps le prince Nagaya*), coll. *Ronshū nihon bukkyōshi* 『論集日本仏教史』 (*L'histoire du bouddhisme au Japon*) vol.2, Tōkyō, Yuzankaku shuppan 雄山閣出版, 1986.
- TAKESHIGE Susumu 高重 進, *Nagayaō jikken* 「長屋王事件小考 一自尽とその背景一」, in *Takamatsu daigaku kiyō* 『高松大学紀要』 (*Revue de l'Université de Takamatsu*), N° 47, Takamatsu, Bikōsha 美巧社, février 2007.
- TERASAKI Yasuhiro 寺崎保広, *Nagayaō* 『長屋王』 (*Le prince Nagaya*), Tōkyō, Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 1999.
- TŌNO Haruyuki 東野治之, *Nagayaōke mokkan no kenkyū* 『長屋王家木簡の研究』 (*Études sur les tablettes épigraphes de la résidence du prince Nagaya*), Tōkyō, Hanawa shobō 塙書房, 1996.
- WAKAO Masaki 若尾政希, *Tempen.chii no shisō - Andō Masaaki no tenjinsōkan setsu to Nishikawa Joken* 「天変地異の思想-安藤昌益の天人相関説と西川如見」 (*Le concept de phénomènes astronomiques et de catastrophes naturelles - Nishikawa Joken et le concept de relation entre Ciel et les hommes chez Andō Masaaki*), in

Nihon kenkyūsho kenkyūhōkoku 日本文化研究所研究報告 (*Revue du Centre international de recherches en études japonaises*), 1990, p.26-57.

WATANABE Kaoru 渡辺晃宏, *Heikyō to mokkan no seiki* 『平城京と木簡の世紀』 (*Le siècle de la capitale à Nara et des tablettes épigraphes*), coll. *Nihon no rekishi 4* 『日本の歴史』 (*Histoire du Japon, vol.4*), Tōkyō, Kōdansha 講談社, 2001.